

LE TEMPS

Bâtiment Vendredi 9 juillet 2010

Le nouveau consacré de l'architecture urbaine romande

Par **Lorette Coen**

Sur 256 dossiers, une manifestation quadriennale a retenu trente ouvrages remarquables, état d'un art de construire en pleine vigueur

Quoi de commun entre un centre d'exposition, un chalet d'altitude, une volière, le siège d'une banque, une orangerie et des écuries? Tous font partie de la liste, annoncée hier, des trente ouvrages retenus – à partir de 256 dossiers de candidature – par la Distinction romande d'architecture. Parmi ceux-ci, le jury choisira, début septembre, les cinq à huit bâtiments lauréats de cette deuxième édition de la manifestation qui, très différemment d'un concours, consacre les meilleures réalisations de la région au cours des quatre dernières années. Son nom, «distinction», signifie bien son ambition; il ne s'agit ni de placer quelques virtuoses sous les projecteurs ni d'acclamer quelques prouesses mais de désigner les productions récentes qui améliorent l'environnement collectif.

Inspirée de la Distinction vaudoise d'architecture à laquelle elle a succédé en s'élargissant aux autres cantons romands, elle vise expressément un objectif pédagogique. En concentrant son attention non seulement sur la qualité de l'objet construit mais aussi, facteur indissociable, sur la valeur de son insertion dans le milieu urbain et rural. En couronnant l'ouvrage, c'est-à-dire le résultat de deux volontés conjuguées, celle d'un maître de l'ouvrage, privé ou public, et celle d'un architecte. Au près de ces derniers, l'effet d'émulation semble atteint; au vu de leur empressement à envoyer leur dossier, la Distinction paraît particulièrement convoitée.

La manifestation, soutenue par tous les cantons romands et plusieurs villes, rassemble – c'est la condition de son succès – l'ensemble des associations professionnelles. Mike Guyer, architecte alémanique de renom, préside un jury finement dosé; Julien Dubois et Boris Evard, tandem d'architectes chaux-de-fonniers, pilotent un comité aussi représentatif que possible chargé de mettre en place les travaux coordonnés par un commissaire, Matthieu Jaccard.

Photographie de la réalité régionale? Hasard des jurys? De la première Distinction se dégageait une architecture romande à connotation bucolique faite de fermes rénovées, de ponts et de passerelles ou d'écoles de campagne. Le charme et la bienfaisance de nombreux objets s'y trouvaient soulignés, mais le logement y était faiblement représenté et la dimension urbaine paraissait ténue.

Quatre ans plus tard, un tout autre visage se dessine, dont les traits dénotent la forte émergence d'une architecture de la ville. Sont retenus, par exemple, plusieurs ouvrages imposants qui métamorphosent profondément Neuchâtel, comme le Complexe multifonctionnel de la Maladière, comprenant le stade, construit par le bureau Geninasca Delefortrie; comme le campus Arc 1 et les

logements Ecoparc dressés par Bauart en lieu et place d'une friche ferroviaire; comme le Centre de recherche et développement de Philip Morris, réalisé par Burckhardt+ PartnerSA. Autre bâtiment majeur à figurer dans la liste de la Distinction: la tour RSR-TSR qui étincelle depuis peu dans le ciel genevois, transformée de fond en comble par Devanthéry Lamunière. Et encore: le siège de la banque Pictet à Carouge, par Bassicarella architectes; des mêmes, le bâtiment administratif UEFA à Nyon; et de Richter-Dahl Rocha, le restaurant d'entreprise, fitness et centre médical de Nestlé à Vevey. Ces différents ouvrages affirment par leur qualité, leur importance et leur nombre que la Suisse urbaine ne se construit pas dans l'agglomération zurichoise ou bâloise uniquement.

Le logement marque aussi sa présence, collectif comme les 112 appartements locatifs construits par Lehmann Fidanza à Fribourg, ou individuel comme les trois maisons édifiées en zone inondable, par Bakker & Blanc. Ne manquent pas non plus les écoles et halles de sport, programmes grâce auxquels les jeunes architectes font leurs gammes. Parmi elles se détachent l'école professionnelle de Viège, ouvrage de Bonnard Woeffray, et la salle de gymnastique double exécutée par Graeme Mann et Patricia Capua Mann, à Borex-Crassier. La Distinction retient également de beaux bâtiments singuliers tels ceux signés Charles Pictet ou Group8. Surtout, la liste examinée dans son ensemble présente - c'est le but de l'exercice - un état de l'architecture romande aujourd'hui qui se renouvelle visiblement et gagne en assurance.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA